

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021 à 13H00

Date de la convocation : 17 juin 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 juin 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres ayant donné procuration :

Daniel BALISONI à Jean-Pierre DUBOST

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

24

TARIFS DU LAC D'AUBUSSON D'AUVERGNE

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu la délibération n° 20200715-05 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

Vu l'arrêté n° 04-2017 portant création d'une régie « entrée Base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne » ;

Vu l'arrêté n° 05-2017 portant création d'une régie « Camping-car Base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne » ;

Vu l'arrêté n° 2021-06 portant création d'une régie de recettes et d'avance « Boutique Base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne » ;

Vu l'arrêté n° 2018-08 portant création d'une régie « Nautique Base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne » ;

Vu l'arrêté n° 2020-55 modifiant la régie de recettes « Nautique base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne ».

Considérant la nécessité d'actualiser la grille tarifaire de l'ensemble des régies avant la saison touristique.

La grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la grille tarifaire,
- **Autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 23	Membres représentés : 1	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

